REPUBLIQUE FRANÇAISE

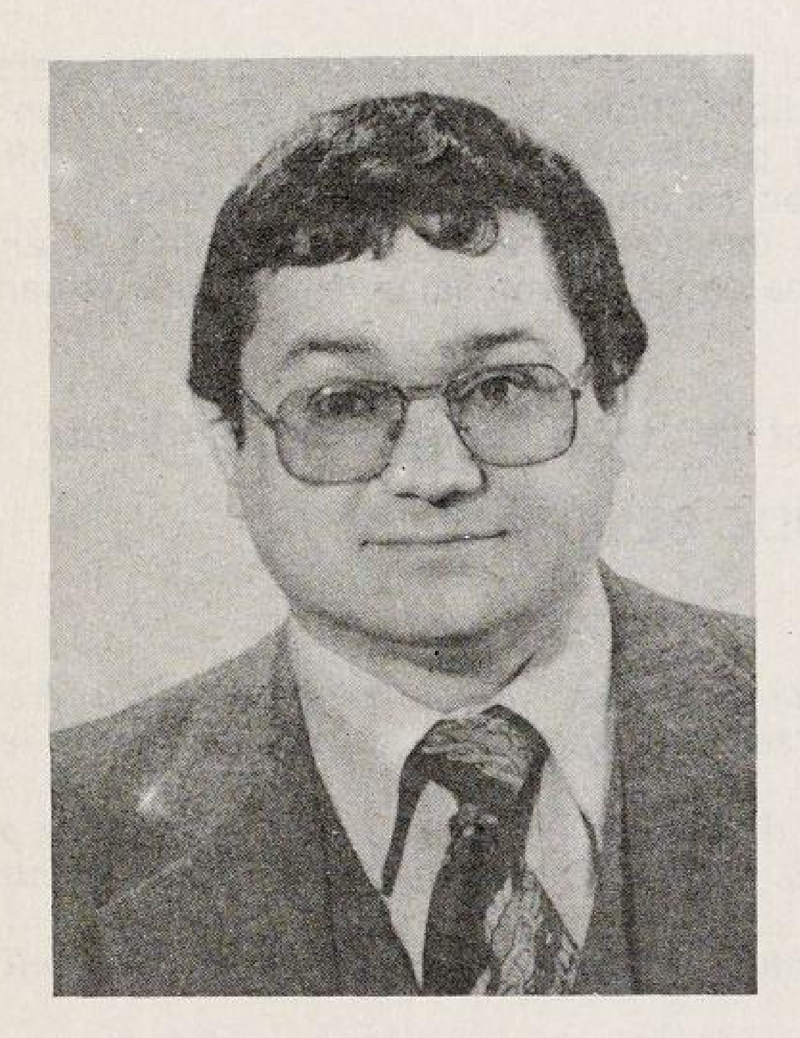
(Bouches-du-Rhône)

7e CIRCONSCRIPTION

(3e arrondissement et partie du 4e)

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

2e tour de scrutin



Titulaire :

Pierre CASTEL

32 ans

Né le 3 juin 1945 à Couiza (Aude)

Marié - 3 enfants

Etudes secondaires jusqu'à 18 ans

Chauffeur-livreur jusqu'à 23 ans

Aide-comptable et cours du soir

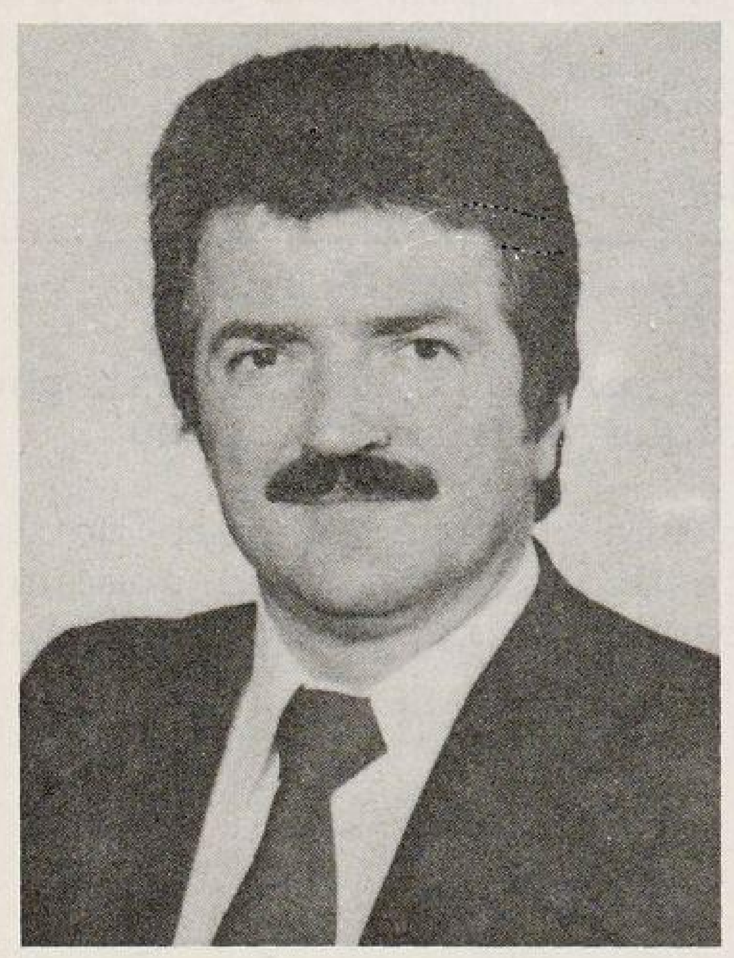
Comptable agréé à 28 ans

Commissaire aux comptes à 32 ans

Il exerce sa profession depuis 5 ans au Bd National

Rassemblement Pour la République

CANDIDATURE D'UNION POUR LA MAJORITE



Suppléant :

Jean-Claude BELISTAN

41 ans

Marié - 2 enfants

Etudes secondaires jusqu'à 17 ans

Il débute comme coursier et, à l'aide des cours du soir, il arrive à être promu agent de maîtrise aux Affaires sociales à l'Aérospatiale Marignane

Issu d'une famille de 7 enfants, il habite depuis 21 ans aux Chartreux après avoir vécu dans sa jeunesse au quartier de la Vilette

Imprimerie du Pont, 89, Bd Strasbourg - Marseille

LA MAJORITE EN TRES FORTE PROGRESSION DANS LA 7e CIRCONSCRIPTION

Pierre CASTEL (R.P.R.)	19,04 %
Jean-Marc GAZAGNAIRE (Rad. Soc.)	13,01 %
	32,05 %

Ce résultat dépasse largement le score réalisé par le candidat unique de la Majorité en 1973 (+ 11 %).

MARSEILLAISES, MARSEILLAIS, vous qui nous avez soutenus, vous êtes sur la voie du changement.
D'abord, nous vous remercions de votre confiance, mais nous vous rappelons que, depuis 1936, vous avez un député communiste, M. CERMOLACCE, qui n'a pas été d'une efficacité probante.
Mme Jeanine PORTE est maintenant la candidate... ce qui a pour effet une perte de 4 % des voix communistes.

1973 (1er tour) : M. CERMOLACCE	41,09 %
1978 (1er tour) : Mme PORTE	37,09 %

Nous vous l'avons dit : nous voulons que nos quartiers soient animés, soient vivants, que les personnes âgées aient plus de sécurité, que nos enfants puissent avoir le libre choix de leur école et surtout un enseignement républicain (indépendant de toute idéologie), que nos petits commerçants, qui ont des difficultés énormes, aient une raison d'espérer de voir arriver une solution raisonnable à leurs problèmes.
Quant aux jeunes, nous leur disons qu'ils n'ont aucune raison de désespérer. Il faut travailler et accepter de rentrer dans la vie active par n'importe quelle porte. La jeune carrière professionnelle des deux candidats R.P.R. est là pour en témoigner.

Le changement dans la 7e circonscription, c'est le R.P.R. avec vos candidats

PIERRE CASTEL et JEAN-CLAUDE BELISTAN

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Jamais, depuis le début de la Ve République, le risque d'un bouleversement de notre société n'a été aussi menaçant. Que la Majorité perde ces élections législatives, ne serait-ce que d'un seul siège, et dès le lundi 20 mars ce sera la mise en œuvre du programme collectiviste.
Que resterait-il de nos libertés, de l'indépendance de la France, du progrès économique et social qui a permis, au cours des vingt dernières années, de DOUBLER le niveau de vie des Français, de TRIPLER le minimum vieillesse, de QUADRUPLER les prestations sociales ?
Ce serait la mise en place d'une société bureaucratique qui pénalisera tout ce qui est en France initiative, liberté et responsabilité.
Même votre vie de tous les jours sera bouleversée. Vous ne serez plus le propriétaire réel de vos biens. Votre embauche dans une entreprise, votre nomination, vos fonctions dépendront du bon vouloir des comités d'entreprise et des syndicats. Tout cela est prévu expressément dans le texte du Programme commun et sera effectivement appliqué.
Beaucoup d'entre vous ont voté au premier tour. Nous leur demandons de juger sincèrement le bilan social de la Ve République et de se demander, en leur âme et conscience, si les partis de gauche étant au pouvoir auraient fait autant pour les plus défavorisés.
Un seul candidat vous propose de sauvegarder la société de liberté et responsabilité à laquelle vous êtes attaché.
Vous abstenir, ce serait laisser aux autres la responsabilité de choisir le destin de la France, le vôtre et celui de vos enfants.

VOTEZ DIMANCHE, votez pour

PIERRE CASTEL

APPEL de JEAN-MARC GAZAGNAIRE en faveur de PIERRE CASTEL

Je remercie les 4.593 électrices et électeurs qui, en votant pour moi, ont manifesté leur soutien à la politique réformatrice du Président de la République.
Cependant, en vertu des accords qui ont été passés au sein de la Majorité dans le but de préserver la France de la main mise communiste je demande à mes électrices et à mes électeurs de reporter tous leurs suffrages sur Monsieur CASTEL

